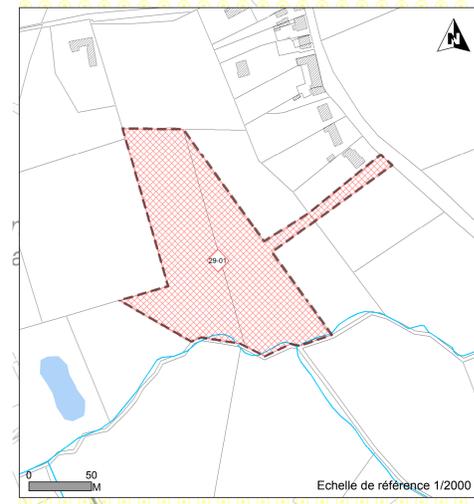


Information :
 En plus des dispositions représentées au plan réglementaire A, il est nécessaire de consulter les plans réglementaires B et C. Notamment, la commune se situe dans le périmètre du PPRI du Wimereux en cours d'élaboration et dont les aléas sont représentés sur le plan C.

- Légende**
- ZONAGE (art.L151-9 du CU)**
- Zones urbaines
 - Zones à urbaniser
 - Zones naturelles et forestières
 - Zones agricoles
- EMPLACEMENT RESERVE**
- Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général et aux espaces verts (art.L151-41 du CU), ou en vue de la réalisation de programme de logements (art. L123-2 b) du CU)
- SITE PROJET**
- Habitat (voir les orientations d'aménagement et programmation pour le site indiqué)
 - Zone Potentielle de Développement Futur
- AUTRES PRESCRIPTIONS**
- Terrain inconstructible (remblais, galerie souterraine, glissement de terrain...) ou non aedificandi
 - Espace inconstructible et limite d'implantation des constructions en application des dispositions de l'article L. 111-6 du CU
- HABILLAGE CADASTRE / FOND DE PLAN**
- Exploitation
 - Périmètre 100 m exploitation agricole
 - Surface en eau
 - Cours d'eau (rivière, fleuve)
 - Déviations routières
 - Bâtiment
 - Cimetière
 - Équipement sportif
 - Parcellaire
 - Limite de commune



N° ER	Nom de la prescription	Surface en m²
29-01	ER STEP - voie accès	16717

